

cercle généalogique d'alsace

41 rue Schweighaeuser, F-67000 STRASBOURG

☎ : 03.67.07.03.70 - <http://www.alsace-genealogie.com> - secretaire@alsace-genealogie.com

Le Cercle généalogique d'Alsace a été fondé en 1967 pour servir d'organe de liaison entre les généalogistes qui effectuent des recherches sur l'histoire des familles de la province (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Territoire de Belfort) et leur permettre de s'entraider. Il est membre de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace.

Que propose le CGA à ses adhérents-abonnés :

- trois bibliothèques, à Strasbourg, Barr et Paris ;
 - une salle de travail ouverte aux adhérents-abonnés avec accès à ses bases de données informatisées ;
 - une revue trimestrielle (articles, généalogies descendantes et ascendantes, documentation, service d'entraide, etc.) ;
 - la publication et la diffusion d'ouvrages généalogiques dont la liste est consultable sur le site ;
- une aide pour des traductions d'actes ;
 - un site Internet (bases de données NMD'Alsace, Mariages d'Alsace, index des patronymes du Bulletin, lexique latin-français-allemand, etc.) ; un compte Facebook ;
 - un forum Internet et un groupe de discussion Internet ;
 - des sorties de printemps et d'automne ;
 - une journée annuelle d'assemblée générale et de visite ;
 - des réunions mensuelles dans les sections locales.

Trois possibilités vous sont offertes (en choisir une et une seule d'entre elles) :

- 1) adhésion (avec abonnement au Bulletin, un seul exemplaire pour les couples)
- 2) abonnement au Bulletin (sans adhésion au CGA et sans les avantages offerts aux adhérents, il est destiné en priorité aux associations, services d'archives...)
- 3) adhésion seule (sans abonnement au Bulletin, permet uniquement l'accès gratuit à la bibliothèque et la participation à l'assemblée générale)

L'indication des coordonnées Internet autorise le CGA à les publier sur son site. Une seule adresse e-mail est enregistrée.

Règlement :

- France : par chèque (à l'ordre du CGA) ou par virement
 - étranger : par chèque « payable en France » ou par virement
- Joindre le chèque à la demande d'inscription.
L'adhésion et l'abonnement sont valables pour l'année civile 2020.

Virement :

sur le compte CIC
compte n° 30087 33042 00061873003 76
IBAN : FR76 3008 7330 4200 0618 7300 376
BIC : CMCIFRPP

Les frais bancaires sont à la charge du cotisant

✕

Demande d'adhésion ou d'abonnement pour 2021 :

Je soussigné(e),

Prénom Nom

Adresse complète

Année de naissance Profession

Téléphone E-mail

Téléphone portable Site Internet

1) Tarifs d'adhésion au CGA

(avec abonnement au Bulletin) :

<input type="checkbox"/> pour la France métropolitaine	50 €
<input type="checkbox"/> pour la France couple :	70 €
<input type="checkbox"/> pour la France d'outre-mer	57 €
<input type="checkbox"/> pour l'Europe	58 €
<input type="checkbox"/> pour le reste du monde	61 €
<input type="checkbox"/> donateur *	100 €
<input type="checkbox"/> bienfaiteur **	200 €

2) Tarifs d'abonnement au Bulletin

sans adhésion au CGA :

<input type="checkbox"/> pour la France métropolitaine	40 €
<input type="checkbox"/> pour la France d'outre-mer	47 €
<input type="checkbox"/> pour l'Europe	48 €
<input type="checkbox"/> pour le reste du monde	51 €

3) Tarif d'adhésion au CGA

(sans abonnement au Bulletin) :

Permet uniquement l'accès gratuit à la bibliothèque et la participation à l'assemblée générale

cotisation individuelle 20 €

reçu fiscal de 50 € (*), 150 € (**) pour la France et l'outre-mer

Pour les adhérents-abonnés :

Je peux choisir d'être rattaché à l'une (et une seule !) des sections suivantes :

- Brumath Ile-de-France Mont-Ste-Odile Saverne Strasbourg

Le choix d'une section, non obligatoire, concerne d'abord les adhérents-abonnés présents aux réunions.

Comment avez-vous connu le Cercle généalogique d'Alsace ?

Date :

signature :

réservé au secrétariat